



Collonge, le 26 mars 2024

Invitation à la démarche de concertation « Quel avenir pour notre zone villa ? »

Si vous aimez les démarches participatives et vous impliquer pour la collectivité, il reste encore quelques places pour participer aux ateliers (max. 50 pers.) qui traiteront de la vision future de la commune et en particulier celle de la zone villa.

Conditions : Habiter sur la commune
Participer **aux trois ateliers** (29 avril, 4 et 24 juin 2024)
Vous pré- inscrire ci-dessous

Les places étant limitées nous vous confirmerons si vous êtes retenu.

Contexte :

En 2017, la Commune de Collonge-Bellerive a engagé la révision de son Plan Directeur Communal (PDCom). Ce document de référence en matière d'urbanisme définit les options de la Commune pour son développement, dans de nombreux domaines : habitat, activités, espaces publics, mobilité, environnement, énergies, etc.

Le PDCom révisé de Collonge-Bellerive a été approuvé par un arrêté du Conseil d'État (CE) du 8 novembre 2023 et les critères de la stratégie de densification de la zone 5 (villa) validés.

Le Conseil d'État a toutefois émis une réserve sur les périmètres de densification accrue proposés dans les secteurs de Mancy et de la Californie, non conformes avec le Plan directeur cantonal 2030.

Afin de lever cette réserve, la Commune doit proposer à l'État des périmètres de densification ainsi que des secteurs en modification de zone (zone villa vers zone immeuble).

La Commune souhaite associer à l'élaboration de cette réflexion un panel représentatif de la population. **Les associations impliquées sur cette thématique ont également reçues des invitations.**

Les 29 avril, 4 et 24 juin 2024
de 18h15 à 21h00

À la salle communale
110, route d'Hermance / 1245 Collonge-Bellerive

Une collation sera offerte sur place



En cas de question, vous pouvez contacter Monsieur Pascal Vermot, responsable du département technique, prioritairement par courriel p.vermot@collonge-bellerive.ch ou au 079 202 56 02.

Merci de vous inscrire jusqu'au lundi 15 avril 2024 sur heig.ch/rNm1N ou :



L'objectif de ces rencontres est d'identifier les enjeux, les usages, les préoccupations, ainsi que les attentes des habitants quant à l'avenir de notre zone 5 (villa). Les éléments que vous partagerez avec nous lors de ces ateliers alimenteront la vision finale de la densification de la Commune qui résultera d'un compromis entre les attentes du canton et celles des acteurs du territoire.

La discussion sera encadrée par une équipe de la Haute École d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), spécialiste des démarches participatives, et d'Urbaplan, spécialiste de l'urbanisme.

Nous nous réjouissons de vous entendre à l'occasion de ces 3 ateliers et vous prions de croire à l'assurance de notre parfaite considération.

Carole Lapaire
Conseillère administrative
en charge de l'aménagement